

Qu'est ce que la Plateforme de Coordination et d'Orientation ?

L'objectif de cette plateforme est de permettre aux enfants de 0 à 12 ans de bénéficier gratuitement et sans retard, d'un parcours de soins comprenant :

- Des bilans spécialisés permettant d'établir un diagnostic à partir des troubles repérés
- Des interventions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques
- Des aménagements de leur scolarité



FAMILLE
ENFANT

0€ à la charge
de la famille

La PCO45 est au cœur d'un réseau de professionnels comprenant :

- Des médecins hospitaliers ou libéraux (généraliste, pédiatre, neuropédiatre, pédopsychiatre),
 - Le service de la protection maternelle et infantile (PMI),
 - Des professionnels de la petite enfance (crèches, halte-garderies...),
 - Des paramédicaux (psychologue/neuro-psychologue, orthophoniste, psychomotricien, ergothérapeute...),
 - L'école de l'enfant, dès qu'il est en âge de scolarisation.
- Elle met en place un parcours coordonné de bilans et interventions et rémunère les interventions des professionnels via le forfait précoce.

Qu'est ce que le Forfait précoce ?

Le Forfait précoce sert à financer les interventions des trois professionnels paramédicaux : ergothérapeute, psychologue/neuro-psychologue et psychomotricien en libéral. Il ne peut être versé qu'aux professionnels qui ont fait la démarche de contractualisation avec la plateforme.

La PCO se charge des démarches et du paiement des forfaits de bilans et interventions réalisés par ces professionnels. Ces forfaits sont financés par l'Assurance Maladie pour une durée de 12 mois, pouvant être prolongée.

Nos partenaires



Création : www.e-loou.com

www.aidaphi.asso.fr/pco-tn-d-36-45/



PLATEFORME DE
COORDINATION ET
ORIENTATION



TROUBLES DU NEURO-DEVELOPPEMENT
(TND)

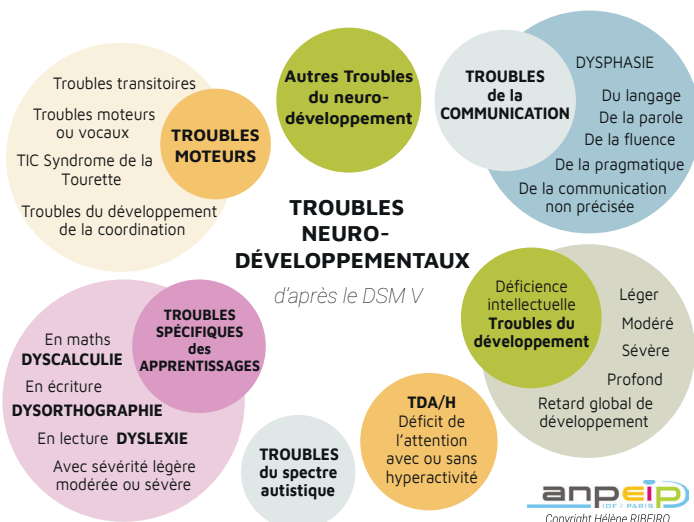


REPÉRER ET GUIDER

Repérer un Trouble du
Neuro-Développement chez
les enfants de 0 à 12 ans

Les Troubles du Neuro-Développement (TND)

Les Troubles du Neuro-Développement (TND) apparaissent dès l'enfance et se caractérisent par un développement inhabituel de l'enfant.



Vous êtes parents, médecins, enseignants, professionnels de la petite enfance :

Comment ça marche ?

1. Vous vous questionnez face à un écart inhabituel de développement de l'enfant
2. Prenez rendez-vous avec un médecin de première ligne*
3. Le médecin remplit le formulaire d'adressage
4. La famille adresse le formulaire à la PCO

Plus de renseignements et téléchargement des formulaires :



0 - 6 ans



7 - 12 ans

La PCO 45 organise des parcours coordonnés de bilans et d'interventions sur 12 mois, avec les professionnels des lignes 1, 2 et 3

Le médecin qui adresse l'enfant à la plateforme reste au cœur de ces parcours.



PREMIÈRE LIGNE *

- Médecins qui assurent le suivi habituel de l'enfant (pédiatres, médecins généralistes, médecins scolaires)
- Médecins de PMI
- Médecins des réseaux de suivi des nouveau-nés vulnérables
- Paramédicaux libéraux
- Établissements scolaires et services de l'Éducation Nationale



DEUXIÈME LIGNE

- Professionnels exerçant en structures médico-sociales ou sanitaires (CAMSP, CMP, CMPP, hôpitaux de jour, DITEP, DAME, SESSAD, EMAS, PCPE, IRJS)



TROISIÈME LIGNE

- Centre de ressources spécialisées en TND (CRA, CDAA, CRTLA DYS 45, ERHR,...)



CONTACTER LA PCO 45

PAR MAIL

pco45@aidaphi.asso.fr

PAR TÉLÉPHONE

02 38 66 84 42

Du lundi au vendredi :
de 9 h à 17h

